

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) 2020 - 2025

# OPAH

## du Pays Berry St-Amandois

Propriétaires  
bailleurs  
ou occupants  
bénéficiez  
de subventions et  
d'accompagnement  
pour rénover  
votre logement.

rénovation - assainissement - plomberie - mise aux normes - électricité - charpente - couverture - ouverture - menuiserie - lutte contre le saturnisme - carrelage - élimination de l'amiante - planchers - chauffage - chauffage - sanitaire - énergie renouvelable - ventilation - cloisonnement - isolation - escalier - revêtements de sol - accessibilité et adaptation du logement - acoustique - économie d'énergie - toiture - fenêtres - fenestres - salle de bains - adaptation - isolation -



*Le Pays Berry St Amandois a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui va permettre d'apporter, jusqu'en mai 2025, des aides financières pour améliorer ou réhabiliter des maisons ou des appartements.*

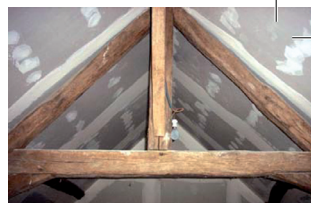
*Avec l'OPAH vous pouvez également bénéficier de conseils gratuits et d'un accompagnement technique dans le montage de vos dossiers de demande de subvention (sous conditions).*

*Avec l'accompagnement de l'ANAH et du Conseil Régional, ce sont presque 4,2 M d'euros dédiés à l'amélioration du patrimoine immobilier local.*

## CONTACTEZ-NOUS

**Mission Habitat du Pays  
Berry St-Amandois  
02 48 96 16 82**

**SOLIHA Cher  
02 48 68 20 45**  
(permanence sur rendez-vous)



**Rénovation énergétique**  
(isolation, ventilation, chauffage ...)

**Lutte contre l'habitat indigne  
et dégradé**  
(sortie d'insalubrité, travaux lourds de  
rénovation globale ...)

Rénovation pour  
**location à loyers modérés**

**Sortie de vacances**  
de logements des centres-bourgs

**Attention : ne signer aucun devis et  
ne pas démarrer vos travaux avant de  
solliciter les aides.**

### **Faites comme eux !**

*M. et Mme T. avaient froid dans leur logement et se sont rapprochés du Pays. Le technicien les a conseillés sur les travaux à mettre en oeuvre. Ils ont pu faire changer leurs menuiseries, compléter l'isolation, installer un poêle à bois et une VMC et ont obtenu 11 400€ d'aide soit 50 % du coût de leurs travaux. Ils ne se sont occupés d'aucune démarche administrative.*